

DOSSIER DE PRESSE 2008



La nouvelle génération de services pour la sécurité et l'indépendance des personnes âgées vivant seules à domicile.

www.senioralerte.com

Contacts Presse :

Service de Presse Senioralerte
C'est dit, c'est écrit !
Sarah Cassone – Bénédicte Brun
5, rue Laugier – 75017 Paris
scassone@cditcecrit.com
bbrun@cditcecrit.com
Tel : 01 58 56 66 65 / 66

SOMMAIRE

I - Senioralerte, un système de téléassistance active vraiment efficace 3

Une petite histoire qui peut arriver à tout le monde... ..

- **Un besoin d'assistance à domicile de plus en plus présent..... 4**
- **Les limites de la téléassistance classique 6**

II - Senioralerte, un ange gardien discret et efficace 8

Senioralerte en pratique

- **La nouvelle génération de services pour la sécurité et l'indépendance des personnes âgées vivant seules à domicile 9**
- **Un fonctionnement simple et efficace 10**
- **Un système accessible et souple 13**

Senioralerte, - un système de téléassistance active vraiment efficace -

*Que faire pour concilier **sécurité** et **indépendance** ?*

Le saviez-vous ?

Avec 13 millions de personnes âgées en France, dont 5 100 000 de plus de 75 ans, il existe un vrai besoin d'assistance (*).



Une petite histoire qui peut arriver à tout le monde...

Yvonne, 77 ans, vit seule chez elle après le décès de son mari. Ses enfants vivent loin et cherchent une solution pour qu'elle puisse rester dans sa maison sans risque. Hors de question de l'installer dans une maison de retraite, Yvonne est trop attachée à sa maison dans laquelle elle a tous



*ses souvenirs...
Son fils lui installe un système de téléassistance.*

Yvonne porte un médaillon autour du cou, quand elle ne l'oublie pas !

En cas de chute, elle n'a plus qu'à appuyer sur le bouton pour prévenir ses proches. Cependant, une nuit où Yvonne se lève pour aller se servir un verre d'eau à la cuisine, elle trébuche dans le couloir et fait une chute... Impossible d'alerter quelqu'un, car... le médaillon de téléassistance est resté sur la table de chevet.

Le saviez-vous ?

30% des seniors sont admis dans des résidences spécialisées, non pas à cause de leur état de santé mais parce que leur famille est épuisée par l'attention qu'ils réclament.

Le saviez-vous ?

Après une chute, 50% des seniors n'ont pas pu utiliser leur dispositif de téléassistance parce qu'ils ne le portaient pas.

(*) Insee – janvier 2007

Un besoin d'assistance à domicile de plus en plus présent

C'est un constat, le besoin d'assistance à domicile des personnes âgées est une vraie problématique de santé publique actuelle, dans un contexte où l'on observe une augmentation de l'espérance de vie et de la qualité de vie, à concilier avec un **besoin d'indépendance** certain et un **désir de rester vivre chez soi**.

Un nombre tous les jours plus important de personnes âgées vivent seules à domicile et souhaitent y rester le plus longtemps possible. Elles ont besoin de leur environnement familial, là où **leur indépendance et leur intimité sont préservées**. Leurs enfants, déjà bien sollicités par leur propre descendance, sont très naturellement attendus en tant que recours en cas de problème. Il leur faut donc un moyen de s'impliquer facilement, rapidement, efficacement et à tout moment dans le processus d'aide et de protection de leurs parents âgés.

Jean-Pierre Decock, président de Senioralerte

« Plusieurs constats m'ont amené à élaborer le projet Senioralerte :

- *Dans tous les pays développés du monde, l'âge moyen de la population est en augmentation continue (avec le segment des plus de 85 ans qui connaît la croissance la plus rapide).*
- *Une portion massive de personnes âgées déclare qu'elle veut rester indépendante et chez elle.*
- *La famille, bien que pas toujours rassurée par ce choix, le souhaite aussi car le coût des résidences pour personnes âgées et institutions spécialisées a augmenté dans des proportions dramatiques et le manque de places est tel que les listes d'attente sont de plus en plus longues.*
- *La pénurie de personnel qualifié, infirmiers et assistants a atteint un niveau de crise.*
- **Il n'existe pas** *de système moderne, complet, vraiment efficace et abordable pour les personnes âgées vivant seules à domicile, qui puisse aussi informer, et rassurer ou alerter leurs familles 24h/24h et 7j/7j.*

Pour qu'un système de téléassistance soit complet et efficace, il faut qu'il possède les caractéristiques suivantes :

- Ne pas demander à une personne âgée de porter quoique ce soit sur elle pour assurer sa protection.
- Ne pas demander à une personne âgée de déclencher elle-même une alerte quand elle est en difficulté.
- Etre capable de déceler chez une personne âgée les signes annonciateurs de dangers potentiels et en informer leur famille pour que ces dangers puissent être traités préventivement. Il peut s'agir de défaut d'alimentation, défaut de prise de médicament, nuit agitée, baisse d'énergie dans la journée, problème de température ambiante insuffisante ou excessive, etc...
- Etre discret et respecter l'intimité et l'intégrité de la personne à protéger.
- Emettre à l'attention des familles ou personnes en charge des rapports réguliers, clairs et non intrusifs, consultables n'importe où et n'importe quand.
- Alerter les familles, personnes en charge ou centre d'urgence en cas de danger nécessitant un secours immédiat.

Senioralerte réunit toutes ces caractéristiques indispensables.

La téléassistance classique, seule technologie disponible pour gérer la sécurité et les alertes concernant les personnes âgées n'a pas été conçue pour faire tout cela. Elle a peu évolué depuis des dizaines d'années et beaucoup de personnes âgées et leur entourage considèrent que cette technologie est gênante et inadaptée donc peu efficace.

Senioralerte apporte **une solution** abordable, très simple à utiliser, **qui ne requiert pas** d'implication du bénéficiaire et qui constitue par rapport aux produits et services disponibles aujourd'hui, une amélioration sans précédent.

Senioralerte concilie en toute simplicité et discrétion : sécurité, indépendance et tranquillité d'esprit. »

Jean-Pierre Decock, fondateur de Senioralerte



La Téléassistance : efficacité et limites

Quelques chiffres très parlants :

- 33% de la population de plus de 65 ans fait une chute à domicile chaque année.
- 50 % seulement des personnes âgées qui possèdent un système "bouton" de téléassistance (bracelet ou collier) le portent sur elles. Celles qui ne le portent pas le font souvent par oubli ou par refus.
- Parmi les personnes âgées qui portent leur "bouton", sous forme de bracelet ou pendentif, seulement 50% l'utilisent en cas d'urgence. Bien que la téléassistance apporte un sentiment de protection, son efficacité réelle ne touche que 25% des personnes âgées qui en disposent.

Des limites comportementales :

Le bouton de téléassistance rencontre un frein important au niveau de son utilisation. En effet, ce n'est pas parce qu'une personne âgée dispose d'une téléassistance qu'elle l'utilise en cas de besoin.

Il est en effet difficile pour une personne âgée, en état de choc après une chute ou un malaise, d'appeler au secours en utilisant son dispositif de téléassistance.

De nombreuses raisons sont à la source des limites du bouton de téléassistance :

La personne âgée disposant du système de téléassistance :

- ne le porte pas toujours
- ne peut le déclencher si elle perd connaissance
- ne peut pas atteindre ou est incapable de presser le bouton d'alarme
- est désorientée et ne se souvient pas qu'elle a un bouton d'alarme
- ne sait plus comment l'utiliser
- est gênée d'utiliser le bouton d'alarme, soit parce qu'elle ne veut pas ennuyer la personne chargée de répondre à son appel, soit parce qu'elle craint les conséquences.



Des limites fonctionnelles :

Le bouton de téléassistance possède également des limites inhérentes à son fonctionnement.

- Le port du bouton d'alarme la nuit peut provoquer des déclenchements inopinés quand la personne change de position pendant son sommeil. Il est donc recommandé de l'enlever avant le coucher.
Cependant, ce matériel n'est efficace que lorsqu'il est porté : il ne faut donc pas oublier de le remettre lorsqu'on se lève la nuit et de l'enlever au retour au lit.
- Pour les personnes ayant un déficit d'audition important, le principe de la téléalarme ne convient pas car il fonctionne avec le système de téléphonie classique.
- Pour les personnes désorientées, la téléassistance ne permet pas un accompagnement assez poussé. Par ailleurs, cela peut conduire à des appels inopinés pour lesquels les téléopérateurs ne peuvent apporter de réponse satisfaisante avec les moyens dont ils disposent.



Sources: *Maison de la consommation et de l'environnement 18/10/05.
Department of Occupational Therapy, University of Gainesville, Florida.
Department of Rehabilitation Science, University at Buffalo, New York.
Rehabilitation Research and Training center on Aging with Disabilities, University of California, Irvine, Program in Geriatrics, Irvine, California.
Enquêtes effectuées sur plusieurs années (2002/2005) aux Etats-Unis où la téléassistance a été inventée et mise sur le marché en 1984 par General Electric
Enquête de l'URSAM (Union Régionale des Caisses d'Assurances Maladie), juin 2005. .*

Senioralerte

- un ange gardien discret et efficace à 100% -

Senioralerte en pratique :

Le 22 avril, 19h38

Sylvie B. reçoit sur son téléphone portable un message Senioralerte indiquant une probable chute de sa maman, madame Simone B, chez elle à Lille, dans la salle de bain de son appartement.

Sylvie appelle immédiatement sa maman. Pas de réponse.

Madame Simone B. est effectivement tombée dans sa salle de bains.

Elle a entendu le téléphone sonner mais se trouve dans l'incapacité de se remettre sur pieds pour y répondre.

19h42

Sylvie appelle alors la voisine de Simone qui dispose d'une clé de l'appartement pour lui demander d'aller voir si sa mère aurait eu un malaise. La voisine s'empresse d'aller vérifier. Elle trouve Simone au sol, consciente mais choquée et nécessitant des secours au plus vite. Elle rend compte à Sylvie lui disant que Simone est allongée au sol et qu'elle ne va pas bien. Sylvie appelle les secours d'urgence. Moins de 10 minutes plus tard une ambulance est devant la porte.



20h00

Simone est en route pour l'hôpital.

Souffrant d'insuffisance cardiaque, Simone était traitée pour une pneumonie depuis 3 jours.

A l'hôpital, elle déclara au docteur qu'elle n'avait pas pu téléphoner, de toute façon elle ne se souvenait d'aucun numéro de téléphone et que son bracelet de téléassistance qu'elle portait à ce moment là, ne lui avait été d'aucun secours car dans l'état de choc où elle se trouvait suite à sa chute, elle ne se souvenait plus à quoi il servait.

La chute de Simone démontre la précision d'analyse de l'accident et la rapidité de réaction de Senioralerte.

Dans la situation de Simone au moment de sa chute, la rapidité des secours a permis un rétablissement complet en 3 jours. Si elle était restée 4 heures de plus sans secours, son hospitalisation aurait probablement été prolongée de 5 jours (soit 8 jours au total) avec ensuite 5 à 10 jours de rééducation.

Si Simone avait été secourue 6 heures plus tard, cela aurait pu être "trop tard".

Pour le moins, ses chances de continuer à vivre seule et indépendante chez elle auraient été considérablement amoindries et ses perspectives de vie largement diminuées.

La nouvelle génération de services pour la sécurité et l'indépendance des personnes âgées vivant à domicile

Liberté et indépendance, un objectif atteint grâce à Senioralerte



Senioralerte a pour mission de donner aux seniors vivants seuls la possibilité d'être maintenus chez eux, libres et indépendants beaucoup plus longtemps et en toute sécurité, évitant en outre le coût élevé de la pension dans une résidence spécialisée.

En apportant un service unique, simple, efficace et abordable, Senioralerte rassure les personnes âgées et leurs proches.

Une installation invisible et sans contraintes

Dans un premier temps, les personnes intéressées par Senioralerte pour un parent ou un proche peuvent se renseigner sur le site www.senioralerte.com et/ou téléphoner au 04 37 64 64 94 (0.09 € /mn). Des conseillers formés aux problèmes des personnes âgées vivant seules à domicile répondent à toutes leurs questions, étudient leurs besoins et proposent une solution entièrement adaptée. Après accord, et une fois les renseignements pris sur l'environnement et les habitudes de vie du senior, un de nos techniciens prend rendez-vous et en moins d'une heure installe et met en service le dispositif technique de Senioralerte à domicile. La mise en place de quelques capteurs infrarouges sans fil, très discrets, ne nécessite pas de travaux. Ils communiquent les informations à un récepteur / transmetteur, de la taille d'un livre de poche, branché aux prises EDF et téléphone ou ADSL.



Un fonctionnement simple et interactif

Senioralerte est un **moyen non intrusif, sans micro ni camera**, placé chez le senior et qui permet, **sans entamer son intimité ni son intégrité**, de superviser le logement, d'identifier et **d'informer les familles ou personnes en charge**, de symptômes avant-coureurs de dangers potentiels ou de la nécessité de secours immédiats.

Les capteurs constatent et informent de tout changement soudain ou progressif dans l'activité habituelle du bénéficiaire. Ces capteurs de mouvements (insensibles à la présence et aux déplacements des animaux domestiques) placés à des endroits stratégiques, envoient les informations à une base de réception qui les transmet à intervalles réguliers au serveur Senioralerte.

Le saviez-vous ?

10% des seniors sont hospitalisés parce qu'ils ne prennent pas leurs médicaments régulièrement.

Le saviez-vous ?

33 % des personnes âgées feront une chute dans l'année.

Un logiciel intelligent breveté par Senioralerte apprend pendant les premières semaines la routine journalière ou ADL (Actual Daily Living) du bénéficiaire. Une fois enregistrée l'ADL s'actualise automatiquement pour tenir compte d'éventuels changements. Toutes les données enregistrées par les capteurs sont transmises au serveur. Le logiciel effectue alors une analyse personnalisée qui sera traduite en langage lisible pour être présentée sous forme d'un rapport mis à jour toutes les deux heures sur la page privée et sécurisée de l'abonné sur www.senioralerte.com.

L'abonné a la possibilité d'autoriser toute personne de son choix à accéder à sa page privée. Ils disposent alors d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe individuel et personnalisé.

Ils ont ainsi accès à un rapport mettant en évidence s'il y en a, les risques potentiels, mis à jour toutes les deux heures et peuvent même remonter aux 7 jours précédents. (voir exemple partiel de rapport).

Ce soir à 18h30, Jeanne a consulté sur son ordinateur sa page privée de Senioralerte pour vérifier le bon déroulement de la journée chez Joséphine, sa maman. Elle y retournera plus tard ce soir, ou demain matin.

Voici ce que disait le rapport de ce soir :

Abonne : Mr et Mme Dumont	Bénéficiaire : Mme Joséphine Lebon
Dernière mise à jour : vendredi 14 décembre 2007 à 18h00	
*Température ambiante chez Mme Lebon :	21 degrés C°
* Nuit du 13 au 14 décembre :	rien à signaler
* Prise de médicaments du lever entre 08h et 10h	normale
* Pas de prise de médicaments au déjeuner entre 12h et 14h.....	à surveiller
* Déjeuner :	activité normale dans la cuisine entre 12h et 14h
Prochaine mise à jour : vendredi 14 décembre 2007 à 20h	

- **Quand tout est normal** la mention « rien à signaler » et **un signal vert** apparaissent sur la page personnalisée du bénéficiaire.
- **Une situation anormale ne présentant pas de danger immédiat** est indiquée par une explication de l'anomalie. Elle est marquée d'un **signal orange**. Cette situation non urgente, nécessite quand même sans tarder, au moins un contrôle par téléphone de la part de la personne en charge pour évaluer la situation et prendre les éventuelles mesures appropriées.
- **Si une situation potentiellement dangereuse** est constatée, une explication de l'anomalie et un **signal rouge** « danger ! » apparaissent dans le rapport d'activité. Dès le déclenchement du signal « danger ! », la personne désignée reçoit au même instant, selon le choix qu'elle aura exprimé, un message sur

téléphone (fixe ou portable), un e-mail ou un fax. Ainsi informée, elle peut effectuer immédiatement un premier contrôle par téléphone et si le danger est confirmé (absence de réponse, réponse confuse, panique, etc.), déclencher un appel d'urgence à des secours appropriés.

Exemples de situations anormales détectées par Senioralerte

- Trop nombreuses visites aux toilettes durant la nuit.
- Absence de mouvement dans la chambre à 10h du matin, alors que le lever habituel est aux environs de 8h30.
- Absence de mouvement dans la pièce où se trouve la personne âgée depuis une heure, hormis les périodes de sieste ou repos connues. (La plupart des chutes se produisent dans la salle de bains)
- Température ambiante anormalement supérieure (ou inférieure) à la température confortable habituellement enregistrée.
- Aucune interactivité avec le coffret aux médicaments malgré les rappels.
(Oubli de prise des médicaments) *
- Pas d'ouverture de la porte du réfrigérateur depuis plus de 8 heures.
(Problème d'alimentation)
- Après une sortie, pas de retour avant l'heure critique fixée par le bénéficiaire et sa famille.



* *Senioralerte a breveté un distributeur de médicaments intelligent, intégré qui permet d'organiser pour le bénéficiaire sa réserve de médicaments pour une semaine, en 28 cases, à raison de 1, 2, 3 ou 4 prises par jour. Pour éviter les confusions un jeu de lumière indique automatiquement la case dans laquelle les médicaments doivent être prélevés. En cas d'oubli, un buzzer discret, puis de plus en plus sonore émet un rappel à l'utilisateur. Le buzzer s'arrête automatiquement quand le/les médicaments ont été prélevés. Si les médicaments ne sont pas prélevés dans la plage horaire prévue, l'information est directement transmise à l'abonné (sms, courriel...) ou inscrite dans le prochain rapport.*



Un système accessible et souple

Un abonnement accessible en termes de coût et souple en termes de conditions de vente.

L'équipement électronique complet utilisé par Senioralerte, d'une valeur commerciale de 700 à 900 euros est **gratuit pour les abonnés**.

L'ensemble est mis à leur disposition chez le bénéficiaire pour la durée de leur abonnement.

L'abonné en a la garde et le restituera en fin d'abonnement.

L'abonnement donne droit au bénéfice du crédit d'impôt, accordé par le gouvernement, à hauteur de 50% de son coût annuel. C'est ainsi par exemple, que l'abonnement mensuel, payé au semestre, d'une valeur de 56,90 euros revient à **28.45 euros pour l'abonné !**

La souscription, d'une durée minimale de 6 mois sera ensuite reconduite tacitement. L'abonné pourra y mettre fin à tout moment par simple e-mail ou courrier avec préavis d'un mois sans explication à donner.

Satisfait ou remboursé

Si dans les 30 premiers jours de son abonnement, l'abonné n'est pas entièrement satisfait, il peut interrompre son abonnement sans qu'il ne lui en coûte quoique ce soit. Le paiement effectué au préalable sera remboursé immédiatement, intégralement et sans discussion.

Couverture géographique

Le service Senioralerte est disponible dans toute la France.

www.Senioralerte.com

*La nouvelle génération de services pour la sécurité
et l'indépendance des personnes âgées vivant seules a domicile*

Contacts Presse :

Service de Presse Senioralerte
C'est dit, c'est écrit !
Sarah Cassone – Bénédicte Brun
5, rue Laugier – 75017 Paris
Tel : 01 58 56 66 65 / 66
scassone@cditcecrit.com

www.cditcecrit.com